

SESSION 2024

---

**CAPET ET CAFEP**  
Concours externe

Section  
**SCIENCES ET TECHNIQUES MÉDICO-SOCIALES**

**Épreuve écrite disciplinaire appliquée**

*L'épreuve place le candidat en situation de produire une analyse critique de documents puis de construire une séquence pédagogique à partir d'un sujet donné par le jury. Elle permet de vérifier l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, à conduire une analyse du dossier fourni et à proposer une séquence pédagogique en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de mise en œuvre et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques, sociétaux, etc.*

*La séquence pédagogique s'inscrit dans les programmes des enseignements technologiques du lycée d'enseignement général et technologique et, le cas échéant, dans les référentiels des sections de techniciens supérieurs.*

**Durée : 5 heures**

---

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

**Tournez la page S.V.P.**

### INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

#### ► Concours externe du CAPET de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EDE	7300E	102	9312

#### ► Concours externe du CAFEP/CAPET de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EDF	7300E	102	9312





**Première partie****Analyse de solutions et de documents techniques**

Alors que la démographie médicale ne suit pas l'accroissement des besoins de santé, les travaux de la commission d'enquête ont montré la nécessité absolue d'un décloisonnement de l'organisation des soins, entre la ville et l'hôpital, entre établissements de différents statuts, entre secteur sanitaire et secteur médico-social. Il en va d'une meilleure prise en charge des patients, mais également de meilleures conditions d'exercice pour les professionnels de santé, que ce soit en ville ou à l'hôpital.

Un tel décloisonnement ne peut prendre forme qu'à l'échelon local, au plus près des populations, en fonction des réalités territoriales. Telle qu'elle est aujourd'hui conçue, l'organisation territoriale de la santé, à la fois complexe et conçue sur un modèle uniforme, ne parvient pas à prendre en compte cet impératif, même si des outils [...] commencent à se développer. C'est surtout à partir d'initiatives locales ne pouvant se réduire à un schéma unique que pourra se mettre en place cette action plus coordonnée des professionnels de santé.

**DEROCHE Catherine** au nom de la Commission d'Enquête sur la situation de l'hôpital et le système de santé en France. *Rapport de commission d'enquête du Sénat n° 587 (2021-2022), Hôpital sortir des urgences*, enregistré le 29 mars 2022, p. 250, 251.  
Disponible sur : [www.senat.fr](http://www.senat.fr), (consulté le 10 octobre 2023).

**Analyser comment les acteurs de santé du Pays de Redon articulent leurs interventions pour répondre aux enjeux de santé du territoire.**

## **Seconde partie**

### **Séquence pédagogique**

En s'appuyant sur le dossier documentaire fourni et dans la perspective d'un enseignement en terminale série « Sciences et technologies de la santé et du social »,

- concevoir une séquence permettant de travailler les contenus et les capacités exigibles du pôle thématique de sciences et techniques sanitaires et sociales :
  - Module Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale :

Quelles politiques et quels dispositifs de santé publique pour répondre aux besoins de santé ?
- **présenter cette séquence**

#### **Préciser :**

- les contenus et capacités exigibles choisis ;
- le nombre et le titre des séances ;
- les objectifs visés et les compétences à acquérir par les élèves pour chacune des séances ;
- les activités proposées aux élèves (modalités, supports, ...) ;
- les modalités d'évaluation envisagées.

**Détailler une séance de la séquence** en précisant les consignes données aux élèves, les productions à réaliser et le type de trace écrite envisagée.

**Argumenter les choix pédagogiques opérés.**

#### **Extrait du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales - classe de terminale de la série Sciences et Technologies de la Santé et du Social :**

Quelles politiques et quels dispositifs de santé publique pour répondre aux besoins de santé ?

L'étude des politiques et du système de santé mobilise les acquis des modules Santé, bien-être et cohésion sociale, Modes d'intervention en santé et action sociale et Protection sociale du programme de la classe de première. Elle peut être engagée à partir de l'étude de problèmes de santé mobilisant les acquis de la classe de première pour appréhender les dispositifs et les politiques publiques. Une entrée par l'étude du système de santé ou des politiques de santé est également possible. Ce module s'appuie sur l'analyse et l'exploitation de documents scientifiques ou techniques de qualité permettant le développement de la culture spécifique au domaine.

Cette partie du programme prend appui sur des rencontres avec des acteurs et professionnels de la santé. Ainsi, l'identification de la place de l'établissement de santé au sein du système de soins et la compréhension de son fonctionnement s'appuient sur l'étude d'un établissement sous forme de visites, de rencontres avec des professionnels ou d'exploitation de documents techniques.

Les activités proposées mobilisent les acquis du pôle méthodologique de la classe de première dans une démarche active et réflexive au service de la compréhension du système de santé.

L'enseignement technologique en langue vivante étrangère peut permettre l'ouverture à l'étude de systèmes de santé étrangers afin d'aider à situer les caractéristiques du système français.

Contenu	Capacités exigibles
<p><b>Politique de santé et gouvernance du système de santé</b>  Approche historique, évolution de la politique de santé et des objectifs de santé.  Élaboration de la politique de santé aux différents échelons territoriaux locaux, nationaux et internationaux ; démocratie sanitaire.  Composantes du système de santé.  Gouvernance et financement du système de santé.</p> <p><b>Du système de santé au système de soins</b>  Dispositifs, actions en santé sur un territoire ; lutte contre les inégalités de santé et accès aux soins.  Système de soins : diversité et complémentarité des acteurs.  Place de la personne dans système de soins.</p> <p><b>Principales notions</b>  Agence sanitaire - comptes de la santé - demande de santé - démocratie sanitaire - gouvernance - offre de soins - parcours de soins - permanence des soins - politique de santé - priorité sanitaire - système de santé - système de soins - système de veille sanitaire - traité, règlement européen ; texte législatif et réglementaire - territoire de santé.</p>	<p>Présenter le processus d'élaboration d'une politique de santé en la situant dans son contexte.</p> <p>Montrer que la politique de santé vise à agir sur les déterminants de santé.</p> <p>Présenter l'organisation du système de santé.</p> <p>Illustrer la place de la personne dans le système de santé, le système de soins.</p> <p>Présenter un système de veille sanitaire.</p> <p>Analyser une intervention en promotion ou en prévention de santé.</p> <p>Présenter la place de la protection sociale dans le système de soins.</p> <p>Montrer la complémentarité des différentes composantes du système de soins sur un territoire.</p>
<p>Les relations entre la politique de santé et les questions sociales font l'objet d'une première approche.</p>	

## LISTE DE ANNEXES

### ANNEXE 1 - Localisation du Pays de Redon

- Un territoire au carrefour de 3 départements. Mutuelle des Pays de Vilaine.  
Disponible sur : [www.mutuellepaysdevilaine.fr](http://www.mutuellepaysdevilaine.fr), (consulté le 10 octobre 2023).
- **BRENNETOT Arnaud, DE RUFFRAY Sophie**. Une nouvelle carte des régions françaises, publié le 30/09/2015.  
Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

### ANNEXE 2 - Offre ambulatoire du Pays de Redon

CPTS du Pays de Redon. Le projet de santé de la CPTS du Pays de Redon, mai 2021.  
Disponible sur : <https://cptspaysderedon.fr/>, (consulté le 10 octobre 2023).

### ANNEXE 3 - Taux différentiel de mortalité évitable lié à des actions de prévention en Bretagne 2013-2017 (en %)

Observatoire Régional de la Santé de Bretagne. *Portrait du territoire de démocratie en santé - Haute Bretagne - PRS 2023-2027*.

Disponible sur : <https://orsbretagne.typepad.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

### ANNEXE 4 - Territoire du projet de santé de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays de Redon (CPTS)

CPTS du pays de Redon. Le projet de santé de la CPTS du Pays de Redon, mai 2021.  
Disponible sur : <https://cptspaysderedon.fr/>, (consulté le 10 octobre 2023).

### ANNEXE 5 - Données populationnelles du territoire de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

CPTS du pays de Redon. Le projet de santé de la CPTS du Pays de Redon, mai 2021.  
Disponible sur : <https://cptspaysderedon.fr/>, (consulté le 10 octobre 2023).

### ANNEXE 6 - Mise en place de la CPTS Pays de Redon

Communiqué de presse. La CPTS pays de Redon : la coordination des acteurs pour une meilleure prise en charge de la population, 8 juillet 2021.

Disponible sur : <https://assurance-maladie.ameli.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

### ANNEXE 7 - Témoignages - Ils vous parlent de la CPTS

Communiqué de presse. La CPTS Pays de Redon : la coordination des acteurs pour une meilleure prise en charge de la population, 8 juillet 2021.

Disponible sur : <https://assurance-maladie.ameli.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

### ANNEXE 8 - Signature du Contrat Local de Santé 2 (CLS) du Pays de Redon (2022-2027)

ARS Bretagne. Communiqué de presse, Signature du contrat local de santé 2 du Pays de Redon, 6 décembre 2022.

Disponible sur : [www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr), (consulté le 10 octobre 2023).

### ANNEXE 9 – Le centre de santé de Redon

ASSAD du Pays de Redon. Le projet de santé du centre polyvalent de santé de Redon 2020-2025.

Disponible sur : <https://assad-redon.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

### ANNEXE 10 - Invitation à la soirée Soins Non Programmés (SNP)

CPTS du Pays de Redon. Soirée soins Non Programmés.

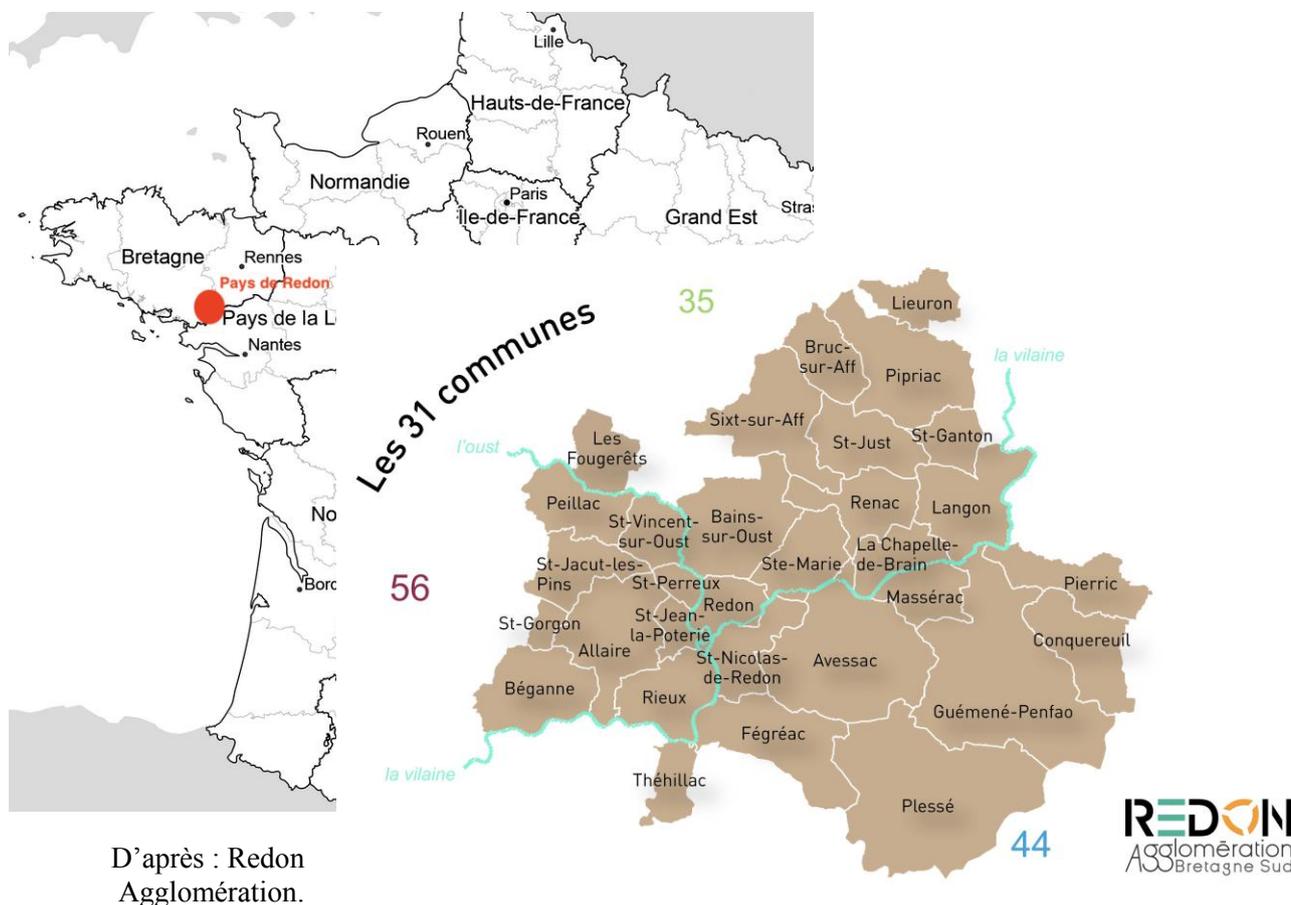
Disponible sur : <https://cptspaysderedon.fr/>, (consulté le 10 octobre 2023).

**ANNEXE 11 - MarSOINS, un dispositif d'accès à la prévention du Pays de Redon  
Commune de Saint Just.** Le MarSOINS du Pays de Redon, publié le jeudi 17 août 2023.  
Disponible sur : [www.intramuros.org](http://www.intramuros.org), (consulté le 10 octobre 2023).

**ANNEXE 12 - Extrait du livret de présentation « AccèsS un dispositif pour améliorer l'accès aux soins  
dans le Pays de Redon »  
CPTS du Pays de Redon.** ACCESS un dispositif pour améliorer l'accès aux soins dans le Pays de Redon.  
Disponible sur : <https://cptspaysderedon.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

## ANNEXE 1 - Localisation du Pays de Redon

Le Pays <sup>1</sup>de Redon couvre un territoire au carrefour de trois départements<sup>2</sup> et deux Régions, la Bretagne et les Pays de Loire<sup>3</sup>. Depuis 2018 son découpage administratif est établi autour d'un Etablissement public de coopération communale (EPCI), Redon Agglomération qui regroupe 31 communes.



Disponible sur : [www.redon-agglomeration.bzh](http://www.redon-agglomeration.bzh), (consulté le 10 octobre 2023).

**BRENNETOT Arnaud, DE RUFFRAY Sophie.** Une nouvelle carte des régions françaises, publié le 30/09/2015. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

<sup>1</sup> D'après la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) du 4 février 1995 qui a créé cette catégorie administrative, le « Pays » désigne un territoire présentant une « cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi » afin d'exprimer « la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres » et de permettre l'étude et la réalisation de projets de développement.

<sup>2</sup> Ille et Vilaine (35) et Morbihan (56) et Loire Atlantique (44)

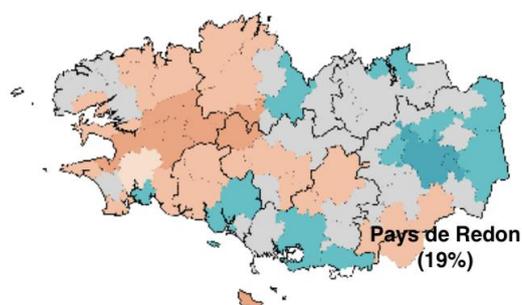
<sup>3</sup> La Bretagne se compose des départements des Côtes d'Armor (22), Finistère (29), Ille et Vilaine (35) et Morbihan (56). Les Pays de Loire se composent des départements Loire Atlantique (44), Maine et Loire (49), Mayenne (53), Sarthe (72) et Vendée (85)

## ANNEXE 2 - Offre ambulatoire du Pays de Redon

	Dpt 35	Dpt 56	Dpt 44	Total
Généralistes	26	15	11	52
Spécialistes	Cardiologue	1		1
	Gastroentérologue	1		1
	Gynécologues	2		2
	Ophthalmologistes	11		8
Sage femmes	6	1	1	8
Chirurgiens-dentistes	16	9	7	32
Infirmiers	30	36	28	94
Kinésithérapeutes	21	18	12	51
Ostéopathes	10	10	8	28
Ergothérapeutes	4			4
Psychomotriciens	3			3
Orthophonistes	11	6	2	19
Psychologues	14	4	4	22
Podologues	8	2	6	16
Nutritionnistes	5	2	1	8
Orthoptistes	1	1		2

**CPTS du Pays de Redon.** Le projet de santé de la CPTS du pays de Redon, mai 2021.  
 Disponible sur : <https://cptspaysderedon.fr/>, (consulté le 10 octobre 2023).

## ANNEXE 3 - Taux différentiel de mortalité évitable lié à des actions de prévention en Bretagne 2013-2017 (en%)



### Taux plus élevé, différentiel

- > à +45 %
- entre +25 % et +45 %
- entre +15 % et +25 %
- entre +5 % et +15 %
- < à +5 %

### Taux moins élevé, différentiel

- < à -15 %
- > à -15 %

**Pas de différence significative**

**Observatoire Régional de la Santé de Bretagne,**  
 Portrait du territoire de démocratie en santé - Haute Bretagne - PRS 2023-2027.  
 Disponible sur : <https://orsbretagne.typepad.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

## **ANNEXE 4 - Territoire du projet de santé de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays de Redon (CPTS)**

La définition du territoire est une première étape incontournable pour délimiter le périmètre du projet. L'objectif est de définir le territoire qui permet la mise en œuvre du projet de santé afin d'améliorer la prise en charge de la population. Son contour est fortement conditionné par les acteurs en présence ayant la volonté de collaborer mais également par la population qui a recours en priorité à l'offre de soins du territoire. [...] Le territoire choisi compte 39 communes et englobe la communauté du Pays de Redon (31 communes de Redon Agglomération), cinq communes du secteur géographique de La Gacilly ainsi que trois communes (Sévérac, Saint Dolay et Saint Anne sur Vilaine) essentiellement tournées vers Redon pour le recours aux spécialités médicales, à l'hôpital et au laboratoire. Le territoire a la particularité de se répartir sur trois départements (35, 56 et 44) et sur deux régions (Bretagne et Pays de Loire).

**CPTS du pays de Redon.** Le projet de santé de la CPTS du Pays de Redon, mai 2021.  
Disponible sur : <https://cptspaysderedon.fr/>, (consulté le 10 octobre 2023).

## **ANNEXE 5 - Données populationnelles du territoire de la CPTS**

### ***Données démographiques***

Le territoire de la CPTS couvre 81 246 habitants. [...] La population du territoire tend à stagner (+0,2% entre 2011 et 2016) du fait d'un solde naturel [...] négatif. Comme en région et au niveau national, la population du territoire est vieillissante. [...] L'indice de vieillissement est très nettement supérieur à l'indice national (90,2 vs 79,9). Cette tendance est plus marquée côté Morbihan.

Plus de la moitié des 80 ans et plus du territoire vivent seuls (51% vs 48,7 au niveau national). Les plus de 45 ans sont proportionnellement plus nombreux sur le territoire que sur la région ou sur la France. Les projections démographiques pour le territoire à l'horizon 2040 font état d'un accroissement significatif de la population des 85 ans et plus (+2,8%).

### ***Etat de santé***

11,1% des patients [...] de 17 ans et plus du territoire n'ont pas de médecin traitant. Cette proportion est significativement supérieure aux données régionales (9,8% pour la Bretagne et 9,4% pour les Pays de Loire) et nationales (10,4%). Cette tendance s'accroît dans la tranche d'âge des 70 ans et plus puisqu'on note que 7,7% d'entre eux n'ont pas de MT<sup>4</sup> déclaré (vs 5,4 en Bretagne, 5,5 dans Les Pays de Loire et 5,4% au niveau national). Le taux de population exonérée au titre d'une Affection Longue Durée (ALD) est plus élevé (25,1%) sur le territoire que sur les régions (23,7% en Bretagne et 21,9% en Pays de Loire) ou au national (23,4%). Les patients en ALD sans médecin traitant sont, également, plus nombreux sur le territoire qu'en régions ou au national (1,9% vs 1,2% en régions et 1,1% au niveau national). [...]

Sur le territoire, parmi les pathologies les plus fréquentes, on retrouve :

- Le diabète (type 1 et 2) qui est, quantitativement, la première pathologie du territoire et affecte 4,6% de la population. Ce chiffre est supérieur aux taux régionaux (3,7% pour la Bretagne et 4,4% pour les Pays de Loire) mais inférieur au taux national (5,1%).
- Les tumeurs malignes et les affections malignes du tissu hématopoïétique dont le taux de prévalence est comparable sur le territoire de la CPTS (4,1%) avec les taux régionaux (4,1% et 4%) et légèrement supérieur au taux national (3,8%).
- La prévalence territoriale des affections psychiatriques longue durée est comparable à la prévalence régionale bretonne et assez nettement supérieure à la prévalence ligérienne (3% sur le territoire vs 3% en Bretagne et 2,2% en Pays de Loire).
- L'insuffisance cardiaque grave qui touche 2,7% de la population (vs 2,4% en Bretagne et 2,2% en Pays de Loire et 2,2% en France).

---

<sup>4</sup> Médecin traitant

- Enfin, les maladies coronaires représentent 2,6% des pathologies constatées sur le territoire (vs 2,4% en régions et 2,3% au national). [...]

Concernant la prévention, d'une manière générale, sur le territoire, les taux de dépistage (cancer du sein, col de l'utérus et cancer colorectal) sont inférieurs aux taux régionaux (respectivement 60,5% vs 61,6% et 63,7% pour le sein, 51,1% vs 54,7% et 54,4% pour le col de l'utérus et 29,8% vs 31% et 35,5% pour le colorectal). La vaccination contre la grippe saisonnière chez les 65 ans et plus, connaît une participation moindre qu'en Bretagne, Pays de Loire ou en France en général (60,3% vs 67,7% en Bretagne, 65,4% en Pays de Loire et 62,3% en France). La participation des moins de 16 ans du territoire aux examens bucco-dentaires est inférieure aux participations régionales mais supérieure aux chiffres nationaux (72,2% vs 75,5% en Bretagne, 75,1% en Pays de Loire et 70% au national). [...]

### **Champ hospitalier**

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Redon-Carentoir (CHIRC) fait partie du GHT<sup>5</sup> Haute Bretagne et dispose de trois unités à Redon (hôpital, SSR<sup>6</sup> et EHPAD<sup>7</sup> dont une unité spécialisée dans la prise en charge des patients atteint d'Alzheimer) et un site à Carentoir. L'hôpital de Redon dispose d'un service d'urgences, de blocs opératoires, d'un service d'imagerie médicale (dont un IRM depuis début 2021). Il propose des consultations externes et a une activité MCO (Médicale, Chirurgicale et Obstétrique). Depuis fin 2020, les patients du territoire ont la possibilité de poursuivre leur traitement de chimiothérapie initié à Rennes (CHU Pontchaillou ou Centre Eugène Marquis) sur le site de Redon. Le site de Carentoir est spécialisé dans la prise en charge des personnes âgées (SSR, EHPAD et unité spécialisée Alzheimer).

Concernant l'HAD<sup>8</sup>, trois structures interviennent sur le territoire de la CPTS : l'HAD Ploërmel pour la partie bretonne et l'HAD Nantes et l'HAD St Nazaire pour la partie ligérienne. Le territoire dispose d'un centre de dialyse à Redon.[...]

Un certain nombre de dispositifs de prévention et de dépistage existe déjà sur le territoire. Citons, entre autres, la mission locale du Pays de Redon, le centre de planification, le centre médico-psychologique, le centre d'examen de santé, la maison de la nutrition (antenne de Redon), la Ligue contre le cancer. Ils ont tous été identifiés comme partenaires par la CPTS et seront sollicités au fur et à mesure des besoins.

**CPTS du pays de Redon.** Le projet de santé de la CPTS du Pays de Redon, mai 2021.  
Disponible sur : <https://cptspaysderedon.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

## **ANNEXE 6 - La mise en place de la CPTS Pays de Redon**

### **Le travail en commun de nombreux professionnels de santé du territoire**

Le contrat officialisant la CPTS du Pays de Redon est signé [...] entre l'Assurance Maladie d'Ille-et-Vilaine, l'agence régionale de santé Bretagne et de nombreux acteurs de santé locaux :

- 54 professionnels de santé (médecins généralistes et spécialistes, infirmiers libéraux et de pratique avancée, kinésithérapeutes, sage-femme, mais aussi pharmaciens, ergothérapeutes, diététiciens, orthophonistes) ;
- le Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir CHIRC ;
- le centre de santé de Redon, la MAIA<sup>9</sup> Redon Agglomération Bretagne Sud ;
- le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) ;
- l'animation territoriale de santé de Redon Agglomération ;
- le service Sport et Santé de la mairie de Redon.

<sup>5</sup> Groupement hospitalier de territoire

<sup>6</sup> Soins de suite et de réadaptation

<sup>7</sup> Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

<sup>8</sup> Hospitalisation à domicile

<sup>9</sup> Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie

Il s'agit, pour ce territoire de 81 246 habitants sur 39 communes, réparties sur 3 départements et 2 régions de :

- renforcer les liens entre la médecine de ville et l'hôpital ;
- favoriser l'accès aux médecins traitants ;
- travailler en pluri professionnalité pour éviter les ruptures dans le parcours de santé des habitants ;
- déployer des actions de prévention adaptées à la population.

Ce contrat tripartite entre l'ARS, l'Assurance maladie et les professionnels impliqués va permettre, grâce au financement qu'il induit, la mise en œuvre opérationnelle du projet.

### **Un projet de santé au plus proche des besoins de la population**

La CPTS Pays de Redon est le fruit d'un travail collectif de plus de 18 mois, d'une étude approfondie de la situation démographique et des besoins en santé.

Pour assurer au mieux la prise en charge de la population du territoire, et se préparer à l'avenir, il est apparu nécessaire à de nombreux professionnels de santé du pays de Redon de renforcer leur collaboration et de responsabiliser les patients.

### **Les actions phares du projet**

#### **Faciliter l'accès au médecin traitant**

L'idée : procéder régulièrement au recensement des médecins généralistes et spécialistes acceptant de nouveaux patients et diffuser ce répertoire aux professionnels médicaux, paramédicaux, établissements sociaux et médico-sociaux, partenaires territoriaux et caisses d'Assurance maladie pour permettre l'orientation des usagers sans médecin traitant.

#### **Une coopération ville-hôpital renforcée pour fluidifier la prise en charge des soins non programmés et désengorger les urgences**

Afin d'améliorer la prise en charge des patients nécessitant des soins urgents non vitaux, une organisation spécifique est mise en place : il s'agit de réorienter les patients se présentant ou contactant le service des urgences du CHIRC vers les praticiens de ville volontaires.

Une nouvelle ligne téléphonique sera ouverte pour les professionnels médicaux et paramédicaux du territoire leur permettant d'orienter les patients vers les praticiens de ville disponibles.

#### **Une offre de proximité à destination des patients atteints de cancer bronchopulmonaire**

L'augmentation continue du nombre de patients du territoire pris en charge pour un cancer, associée à l'éloignement géographique des centres de traitement nécessitent une organisation locale la plus complète possible. Grâce au partenariat CHU-CEM (Centre Eugène Marquis)-CHIRC, les patients du territoire bénéficieront, à compter du 2nd semestre 2021, de l'administration des inter-cures de chimiothérapie au sein du CH de Redon.

#### **Des actions de prévention ciblées**

Enfin, la CPTS s'engagera également dans le champ de la prévention, notamment autour de la prévention des complications liées au diabète de type II (ateliers culinaires, activité physique, etc.), l'éducation thérapeutique des patients en addictologie alcoolique, ainsi que l'amélioration du taux de dépistage des cancers sur le territoire.

## **Un partage d'informations entre les professionnels de santé**

La CPTS s'assurera de la promotion d'outils de communication afin de fluidifier le partage des informations et faciliter les échanges autour de la prise en charge du patient. Elle participera également au développement de l'utilisation du Dossier Médical Partagé.

Communiqué de presse. La CPTS Pays de Redon : la coordination des acteurs pour une meilleure prise en charge de la population, 8 juillet 2021. Disponible sur : <https://assurance-maladie.ameli.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

## **ANNEXE 7 - Témoignages - Ils vous parlent de la CPTS**

### **Claudine Quéric, directrice de la Cпам<sup>10</sup> d'Ille-et-Vilaine**

« La coordination des professionnels de santé sur le territoire du Pays de Redon va bénéficier à la population et favoriser les progrès en santé. L'Assurance maladie soutient financièrement et accompagne ces nouvelles modalités de travail en équipe. L'exercice coordonné améliore le suivi des patients et l'offre de soins. Il renforce la motivation des professionnels et l'attractivité du territoire. »

### **Stéphane Mulliez, directeur général de l'ARS Bretagne**

« Cette signature récompense un travail de plusieurs mois : les professionnels ont défini les thématiques sur lesquelles ils souhaitent développer l'exercice pluriprofessionnel en réponse aux problématiques de leur territoire. Aujourd'hui, ils se sont appropriés l'outil « CPTS » pour améliorer la prise en charge de la population notamment sur la cancérologie, l'insuffisance cardiaque, la prévention du diabète... La CPTS présente d'autres atouts : elle renforce l'attractivité du territoire et pourrait ainsi motiver d'autres professionnels de santé à s'engager dans ce collectif de travail. »

### **Catherine Baudry, pharmacienne et vice-présidente de la CPTS**

« C'est un travail en coordination que j'attends depuis 25 ans ! Nous perdons un temps fou au quotidien parce qu'on connaît mal les autres professionnels de santé. C'est indispensable pour le bien du patient, et pour le parcours de soin que l'on améliore cette coordination. On gagnera du temps !

On le voit, avec la mise en place du centre de vaccination Covid, quand on travaille en coordination entre l'hôpital et la ville, qu'on communique, tout va très vite et ça fonctionne très bien ! L'envie de travailler ensemble est là ! Cet outil va nous permettre de concrétiser tout cela. »

### **Angeline Villert-Geffroy - Infirmière en pratique avancée**

« La création d'une CPTS me semble une véritable plus-value tant pour la population que pour l'ensemble des professionnels de santé. En effet, les actions ainsi mutualisées seront au plus près des besoins territoriaux identifiés (besoin de la population, du territoire, des professionnels...). Exerçant la nouvelle profession d'Infirmière en pratique avancée libérale (IPA) je souhaite vivement que la CPTS établisse ou renforce le lien avec l'ensemble des acteurs du territoire pour optimiser le parcours de soins. »

Communiqué de presse. La CPTS Pays de Redon : la coordination des acteurs pour une meilleure prise en charge de la population, 8 juillet 2021. Disponible sur <https://assurance-maladie.ameli.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

---

<sup>10</sup> Caisse primaire d'assurance maladie

## ANNEXE 8 - Signature du Contrat local de santé 2 (CLS) du Pays de Redon (2022-2027)

Ce deuxième Contrat local de santé du Pays de Redon, consolide le travail partenarial entrepris depuis 2015 (CLS 1 2015-2022).

De nombreux acteurs se sont mobilisés pour l'élaboration de ce CLS et sa mise en œuvre aux côtés des deux ARS et des services de REDON Agglomération : la Communauté professionnelle territoriale de santé du Pays de Redon (CPTS), la CPAM 35, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Fédé en Pays de Vilaine, la MSA<sup>11</sup> Loire-Atlantique Vendée, et la MSA Porte de Bretagne, l'association La Bicoque, DAC'TIV (Dispositif d'appui à la Coordination d'Ille-et-Vilaine), le Conseil de développement, le Centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir...

Le Contrat local de santé du Pays de Redon se décline en deux volets :

### **I- Un volet visant à améliorer la coordination, la proximité entre les institutions et les acteurs du territoire dans l'objectif :**

- de co-construire une stratégie commune entre les différents dispositifs/réseaux du territoire pour optimiser l'orientation et l'accompagnement des habitants en prévention et promotion de la santé ;
- de faciliter l'implication des 31 communes de REDON Agglomération dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions du CLS ;
- de s'assurer que les projets du CLS atteignent les publics les plus éloignés de la prévention et promotion de la santé en termes de repérage, d'accessibilité et d'attractivité des actions ;
- de soutenir l'implication d'habitants dans l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation des actions du CLS.

### **II- Un volet visant à répondre aux besoins de santé du territoire :**

Ce volet est articulé autour de trois axes prioritaires :

#### 1. Promouvoir des milieux et cadres de vie favorables à la santé

Pour la période 2022-2027, il s'agira de travailler notamment sur :

- promouvoir des aménagements et habitats favorables à la santé (Qualité de l'air intérieur-Radon, mobilité active...)
- promouvoir l'intégration d'enjeux de santé à travers l'alimentation durable et l'activité physique.

#### 2. Renforcer l'accès aux soins

Pour la période 2022-2027, il s'agira de travailler notamment sur :

- favoriser l'installation durable de nouveaux professionnels de santé sur le territoire ;
- expérimenter de nouvelles stratégies d'intervention en faveur de l'accès aux soins, aux droits et à la prévention et promotion de la santé.

#### 3. Optimiser les parcours de prévention

Pour la période 2022-2027, il s'agira de travailler notamment sur :

- favoriser le repérage, l'orientation et le dépistage de problématiques de santé prioritaires sur le territoire (dépistage des cancers, vaccination, formation prévention suicide...).

En complément de ces actions, des pistes de travail ont été identifiées, notamment l'élaboration d'un plan santé-bien-être en direction des enfants et des jeunes du territoire, la lutte contre l'isolement des seniors, l'adaptation et la diversification des services et habitat pour les seniors.

Par ailleurs, les postes d'ingénierie territoriale en santé relatifs à la coordination du CLS et au pilotage de certaines des actions, bénéficient du soutien financier des deux ARS.

**ARS Bretagne.** Communiqué de presse, Signature du contrat local de santé 2 du Pays de Redon, 6 décembre 2022.  
Disponible sur : [www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr), (consulté le 10 octobre 2023).

---

<sup>11</sup> Mutualité sociale agricole

## ANNEXE 9 - Le centre de santé de Redon

Le centre de santé est ouvert au public du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 sans interruption.

Les infirmiers fonctionnent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 sur prescription médicale. Les patients peuvent se déplacer au centre de santé sans rendez-vous pour recevoir des soins infirmiers durant les permanences du lundi au vendredi de 13h00 à 14h00 et le lundi matin de 7h00 à 9h00.

Les patients sont également accueillis sur rendez-vous le samedi, dimanche et jours fériés.

Les médecins généralistes exercent leur activité du lundi au samedi. Du lundi au vendredi l'activité est exercée de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 12h30. 8 plages « soins non programmés » sont identifiées chaque jour. [...]

### **Les activités du centre de santé**

#### ***Les soins infirmiers***

Les professionnels infirmiers travaillent en 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce qui garantit une réponse permanente à toutes les populations. Cette prise en charge en équipe permet de soigner des personnes dont la charge de soins peut être importante techniquement et psychologiquement. Les infirmiers effectuent des soins courants et des soins spécifiques dans le cadre d'un travail en collaboration avec l'HAD (chimiothérapie, alimentation parentérale...).

Le centre de santé bénéficie d'une infirmière diplômée d'état (IDE) titulaire d'un Diplôme universitaire Plaies et Cicatrisation.

#### ***Les soins de médecine générale***

Des consultations de médecine générale seront organisées pour toutes les personnes qui sollicitent le centre de santé. Seront accueillis en priorité des patients qui sont sans médecin traitant. Les médecins du centre de santé proposeront des consultations de suivi pédiatrique, de gynécologie et de gériatrie.

Le centre de santé bénéficie d'un médecin titulaire d'un Diplôme universitaire médecine d'urgence.

#### ***La permanence des soins ambulatoires***

Les médecins du centre de santé s'inscriront dans le tour de garde de la permanence de soins ambulatoires sur le territoire.

#### ***L'éducation thérapeutique***

Le centre de santé s'inscrit dans une démarche éducative thérapeutique du patient. Une sensibilisation du personnel du Centre de santé à l'éducation thérapeutique du patient a été réalisée en 2018. La formation à l'éducation thérapeutique (40 heures) sera dispensée aux médecins et à 2 infirmiers. Les rencontres avec les professionnels de santé libéraux ont permis d'établir une orientation partagée.

La thématique du diabète a été retenue comme un besoin sur le territoire. La formation sera proposée aux professionnels du territoire. Le centre de santé envisage un accompagnement de l'IREPS<sup>12</sup> pour élaborer un programme d'éducation thérapeutique avec l'ensemble des professionnels concernés (pharmacie, infirmière d'état libérale (IDEL), médecin, kinésithérapeute...).

#### ***La prévention***

Avec l'adage "mieux vaut prévenir que guérir", l'unité mobile permettra de développer un programme de prévention pour la population de Redon et ses environs. Il mettra en place des actions en matière d'hygiène, de prévention et d'éducation à la santé. Cette unité mobile est un outil pour répondre à un besoin de proximité et d'accessibilité aux dépistages, à la prévention et à la réduction des risques. Il permettra notamment de :

- mobiliser les acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires autour d'actions de prévention anonymes, gratuites et ouvertes à tous,
- travailler à l'information, l'orientation des personnes vers les dispositifs de droits communs (droits en santé, accompagnement vers le soin...),
- proposer du temps médical de médecine générale,
- participer à la dynamique d'innovation en matière de santé sur le territoire.

---

<sup>12</sup> Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé.

## ***La télémédecine***

Dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation des pathologies chroniques, les attentes autour de la télémédecine sont très importantes, tant de la part des pouvoirs publics, que des praticiens, des patients et des personnes accompagnées. Elle constitue un outil d'amélioration de l'accès aux soins, en particulier dans les zones fragiles, en facilitant une prise en charge de proximité.

Ainsi, le centre de santé déploie le projet de la téléconsultation à destination de tout public notamment des personnes âgées ou handicapées, familles ou enfants ne pouvant se déplacer.

L'innovation dans ce projet passe pour nous par l'évolution des pratiques de soins, médicales tant au sein des professionnels de santé médecins susceptibles d'être amenés à assurer des téléconsultations sur des plages de consultations prédéfinies.

Le centre de santé s'inscrit également dans le développement du partenariat en matière de téléexpertise plaies et cicatrises, évaluation et avis gériatrique avec les différents acteurs locaux notamment le CHIRC et la clinique de Malestroit.

### **Coordination interne et externe**

La coordination interne s'appuiera sur une démarche transversale et participative à travers les réunions de concertation pluriprofessionnelle (RCP), la production de protocoles de pluriprofessionnels. [...]

### **Les partenariats et la coordination externe**

#### ***Les partenaires***

Le centre de santé a noué depuis de nombreuses années des partenariats avec un grand nombre de structures afin de favoriser la prise en charge des patients. Ces partenariats se sont matérialisés pour un certain nombre d'entre-eux par des conventions de coopération/coordination comme par exemple avec l'Hospitalisation à domicile et le CHIRC.

Le centre de santé a également élaboré un répertoire de l'offre sanitaire et sociale afin de mieux orienter les patients.

Dans le cadre du présent projet de santé un travail de conventionnement et de développement de la collaboration avec les différents partenaires du centre de santé sera réalisé. Il ciblera en particulier les professionnels de santé libéraux, l'HAD, le CHIRC, la Clinique de Malestroit, la MAIA, CLIC, l'EMSP (équipe mobile de soins palliatif), l'équipe mobile de gériatrique, les EHPAD et les accueils de jour, les services d'aide à domicile, clubs de sport (sport adapté), la coordination du Contrat local de santé (CLS), les CCAS... Le centre de santé est également inscrit dans le contrat local de santé de Redon agglomération et participe à son développement.

#### ***La coordination externe***

Dans le cadre du développement de son projet de santé, le centre de santé a organisé deux rencontres successives avec les acteurs libéraux du territoire, le CHIRC. Ces rencontres avaient pour objectifs de :

- Présenter le centre de santé à l'ensemble des acteurs intervenants sur le territoire
- Avoir une vision partagée des problématiques rencontrées sur le territoire
- Trouver des moyens de collaboration afin de mieux prendre en charge les patients

Les solutions de collaboration qui ont été envisagées tournent autour :

- De contribuer au décloisonnement des pratiques pour mieux travailler ensemble. [...]
- D'améliorer le lien ville-hôpital, notamment l'accès au dossier médical du patient, ou la préparation des sorties (professionnels de santé de ville parfois informés la veille ou le jour de la sortie).
- D'améliorer le suivi infirmier des patients psychiatriques, car les consultations psychiatriques sont irrégulières, les psychiatres sont en nombre insuffisants sur le territoire. Le suivi de ces patients représente une charge psychologique importante pour les IDE qui sont les interlocuteurs de premières lignes.
- De l'intérêt de l'éducation thérapeutique en favorisant une approche très transversale pour certaines pathologies comme le diabète qui touche presque toutes les professions.
- Des problématiques des soins non programmés, en lien notamment avec l'hôpital en tension, et les urgences. [...] Discussion d'un agenda partagé pour les créneaux d'urgences.

**ASSAD du Pays de Redon.** Le projet de santé du centre polyvalent de santé de Redon 2020-2025.  
Disponible sur : <https://assad-redon.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

## ANNEXE 10 - Invitation à la soirée Soins Non Programmés (SNP)

Chers confrères, chères consœurs, chers amis, chers collègues,

Depuis maintenant 2 ans, les membres de la Communauté professionnelle territoriale de santé du Pays de Redon œuvrent pour améliorer la santé de la population, pour renforcer la coordination entre les acteurs mais aussi pour soutenir et accompagner les professionnels de santé.

Nous avons déployé un dispositif pour améliorer l'accès aux soins des patients : AccèsS. Cette organisation, convenue entre les professionnels du territoire, nous permet de proposer une offre de consultation en SNP chez les médecins volontaires mais aussi de faciliter la mise en relation des patients en recherche de médecin traitant vers les médecins généralistes acceptant de nouveaux patients.

Conscients que nos projets reposent sur l'implication des professionnels du territoire et qu'ils doivent, avant toute chose, répondre au besoin des professionnels et du territoire, nous estimons nécessaire de voir proposer un temps de rencontre et d'échanges.

Médecins, pharmaciens, secrétaires, adhérents ou non à la CPTS, vous êtes les bienvenus à cette réunion !

Elle aura pour but d'aborder :

- l'organisation actuelle d'accès aux soins ; [...]
- vos retours d'expérience ;
- les volontés d'évolution du dispositif.

Nous comptons sur votre présence le **19 septembre prochain à 20h à Redon Agglomération** (accueil possible dès 19h30, un repas sera proposé).

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de confirmer votre présence à notre coordinatrice, Ludivine Gauthier, coordinatrice.cptspaysderedon@gmail.com.

Confraternellement,  
Dr Antoine Moutel  
Médecin Généraliste  
Président de la CPTS Pays de Redon

**CPTS du Pays de Redon, Soirée Soins Non Programmés.**  
Disponible sur : <https://cptspaysderedon.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).

## ANNEXE 11 - MarSOINS, un dispositif d'accès à la prévention du pays de Redon

Le MarSOINS est un dispositif porté par l'association A VOS SOINS.

Il s'agit d'une unité mobile de prévention en santé qui propose des dépistages et des actions d'éducation pour la santé en allant au plus près de la population.

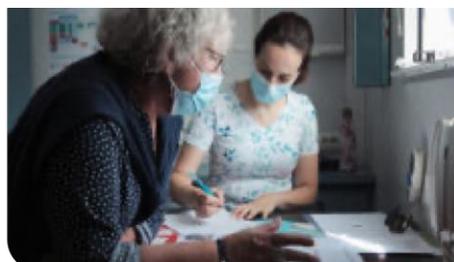
Ce dispositif se déploie sur le territoire du Pays de Redon. Il est gratuit, ouvert à tous et anonyme.



**OUVERT À TOUS  
ANONYME  
SANS RENDEZ-VOUS  
GRATUIT**

### Planning des actions Août à décembre 2023

-  **Bilan Auditif**
-  **Bien-être : un moment pour soi**  
*Discussions/détente/massage avec une réflexologue*
-  **Check-up santé**  
*Bilan avec un.e professionnel.le de santé (tension, glycémie, alimentation, tabac, activités physiques ...)*
-  **Dépistage dentaire**
-  **Dépistage visuel**
-  **Dépistages VIH, hépatites B et C**  
*Dépistages et échanges sur la santé sexuelle et consommation de produits psychoactifs*
-  **Infos tabac**  
*Entretien avec un tabacologue  
Echanges et soutien dans la réduction de la consommation, orientations*
-  **Nutrition**  
*Echanges et conseils avec une diététicienne-nutritionniste*
-  **Parler ça fait du bien : des mots sur des maux**  
*Relations familiales, troubles anxieux et phobies, solitude, dépendance, traumatismes, pensées suicidaires...*
-  **Relations affectives et sexuelles**  
*Infos et échanges : vie amoureuse, consentement, contraceptions, sexualité, intimité...*
-  **Santé de la femme**  
*Infos et échanges sur le suivi gynéco, contraceptions, prévention cancers, fertilité, ménopause...*
-  **Troubles respiratoires**  
*Asthme, bronchite chronique, ... venez tester votre souffle*



*Le projet vous intéresse ?  
Vous avez envie d'en savoir plus ?  
Vous aimeriez être bénévole ?*

**N'hésitez pas à nous contacter  
ou venir nous voir sur une action.**



Louise, coordinatrice du MarSOINS  
**07 48 12 80 74**  
louise@avossoins.fr

   [lemarsoins.fr](http://lemarsoins.fr)

L'association A VOS SOINS est une association à but non lucratif, basée à Saint-Nazaire, qui travaille à la réduction des inégalités d'accès aux soins. Le MarSOINS est un dispositif porté par l'association A vos soins qui travaille à la réduction des inégalités d'accès aux soins. Créé en 2017, cette unité mobile de prévention en santé propose des dépistages et des actions d'éducation pour la santé en allant au plus près de la population. Lancé sur Saint-Nazaire, ce dispositif se déploie sur de nouveaux territoires depuis 2020.

**A Vos soins**  
  
Antenne basée au CDAS de Redon  
9 avenue de la Gare  
35600 REDON

LE MARSOINS DE REDON REMERCIE SES PARTENAIRES :



Association A VOS SOINS est une association à but non lucratif - 2023 - Créé en 2017 sur le territoire de Saint-Nazaire - www.marsoins.net - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Commune de Saint Just. Le MarSOINS du pays de Redon, publié le jeudi 17 août 2023.  
Disponible sur : [www.intramuros.org](http://www.intramuros.org), (consulté le 10 octobre 2023).

## ANNEXE 12 - Extrait du livret de présentation

### « AccèsS un dispositif pour améliorer l'accès aux soins dans le Pays de Redon »

### Faciliter l'accès à un médecin traitant

Tous les 3 mois, la CPTS questionne les médecins sur leur capacité d'accueil de nouveaux patients (formulaire en ligne). La CPTS met à jour le listing des patients et le fait connaître au Guichet **AccèsS**.

**Patient**  
Requête d'un patient en recherche d'un médecin traitant



→ **Professionnel de santé**

Saisie de la fiche patient sur **InzeeCare**  
**Numéro d'assistance et support AccèsS**

**Numéro confidentiel uniquement dédié aux professionnels de santé**

→ **Service AccèsS**

- 1 Appel du patient pour vérification
- 2 Appel secrétariat du médecin pour approbation
- 3 Appel patient pour confirmation prise en charge.

### Organiser les soins non programmés (SNP) de médecine générale

**Consultation à effectuer dans les 48h** ne nécessitant pas de passage par un plateau technique.



**Les médecins généralistes**  
inscrivent des créneaux disponibles sur **InzeeCare** et sur **Logibec**.



**Les secrétaires médicales et professionnels de santé**  
inscrits sur la plateforme InzeeCare dirigent les patients vers les créneaux libres.  
**Numéro d'assistance et support AccèsS**  
Secrétariat Médical de Redon (SMR).



**Les infirmiers d'accueil et d'orientation des urgences**  
orientent les patients ne nécessitant pas d'un plateau technique de l'hôpital vers la ville via **Logibec**.

**Numéro confidentiel uniquement dédié aux professionnels de santé**

Professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux du Pays de Redon

## Rejoignez la *cpts*



Participez si vous le souhaitez aux différents **groupes de travail**



Soutenez la dynamique d'**exercice coordonné** sur le territoire



Participez aux **soirées thématiques interprofessionnelles**



Recevez les **informations des actualités** de la CPTS ou de la santé du territoire



Portez votre voix lors des **temps démocratiques**



Participez à une **meilleure coordination** entre les professionnels et les établissements de santé

### Comment nous rejoindre ?

Adhésion en ligne :



Individuelle : **10 € / an**



Structure : **GRATUITE !**



### Besoin d'aide ?



**Ludvine Gauthier**  
Coordinatrice CPTS



**06 75 06 74 55**

→ [coordinatrice.cpts-paysderedon@gmail.com](mailto:coordinatrice.cpts-paysderedon@gmail.com)

### Nous suivre



[www.cpts-pays-redon.site-sante.fr](http://www.cpts-pays-redon.site-sante.fr)

### Nos partenaires



**CPTS du Pays de Redon. AccèsS un dispositif pour améliorer l'accès aux soins dans le Pays de Redon.**  
Disponible sur : <https://cpts-pays-deredon.fr>, (consulté le 10 octobre 2023).